



Amiens, le 24 octobre 2014

Communiqué de presse

## **Vols dans les véhicules à la Toussaint : soyez vigilants**



**A l'occasion des fêtes de la Toussaint, de nombreux automobilistes seront amenés à stationner leur véhicule aux abords des cimetières. Nicole Klein, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme tient à rappeler quelques précautions élémentaires pour prévenir les vols commis à l'intérieur des véhicules appelés « vols à la roulotte ».**

- Evitez d'emporter des objets de valeur inutiles lors de ces déplacements.
- Même pour une très courte durée, verrouillez soigneusement votre véhicule (portières, coffre, vitres).
- Retirez de votre véhicule tout objet tentant, visible depuis l'extérieur (sac, téléphone portable, portefeuille avec documents divers, GPS, vêtement, etc).
- Evitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé ou non éclairé.
- Si toutefois vous étiez victime d'un vol, ou si vous constatez tout comportement suspect, prévenez aussitôt les forces de l'ordre en composant le 17.

Ces précautions, valables en permanence, doivent être rappelées en cette période de l'année où des individus indécents profitent d'une certaine vulnérabilité de personnes venant se recueillir sur les tombes pour commettre leurs méfaits.

\*\*\*

**Dans le cadre de leur mission de prévention, les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale de la Somme assureront une surveillance accrue, aux abords de ces lieux particuliers.**

